



Bourguet Gabrielle, Schoenenweid André

Nouveaux médias : que font nos cantons dans leurs programmes scolaires pour faire face à tous les changements que les nouveaux médias impliquent ?

Cosignataires : -

Date de dépôt : 18.09.17

DICS/DEE/DIAF

Dépôt

Le vendredi 19 mai 2017, la Radio Télévision Suisse (RTS) accueillait à Genève une quarantaine de députées et députés de Suisse romande lors du séminaire organisé par le Forum interparlementaire romand (FIR) qui avait pour thème « *Les incidences des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la formation de l'opinion, notamment dans les campagnes électorales et les votations* ». Des échanges de haute tenue sur ce sujet d'actualité ont été possibles grâce à la participation d'intervenants de premier ordre, tels que Gilles Marchand, directeur général désigné de la SSR, Stéphane Benoit-Godet, rédacteur en chef du journal Le Temps, et trois experts reconnus dans ce domaine, soit un professeur universitaire spécialiste des médias, un patron d'entreprise active dans la formation d'opinion et un spécialiste de la formation et du conseil en stratégie digitale et réseaux sociaux. Lors du débat qui a suivi les interventions de ces spécialistes, des questions fondamentales relatives à la maîtrise des réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter ou encore Instagram, ainsi qu'aux potentielles dérives qui y sont liées, ont été abordées, interpellant les députées et députés présents. Si toute notre société, et culture, sont touchées par ces nouveaux modes de communication, et que les enjeux sont donc globaux, les participants au séminaire ont perçu l'école comme lieu déterminant pour, notamment, en comprendre les potentiels et former l'esprit critique par rapport à la masse d'informations non filtrées ou traitées, non priorisées et disponibles en total libre-service sur les réseaux internet.

Les pouvoirs publics ont bien compris les enjeux liés à ces nouveaux modes de communication, d'information, de formation d'opinion. Ils ont donc inclus dans le PER (Plan d'étude romand) un chapitre lié aux MITIC (*Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication*), développé par des spécialistes du domaine qui tiennent à jour le matériel et les informations liées à ce domaine, dans toute sa complexité. Ces spécialistes dépendent directement de la CIIP (Convention Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin), donc avec un périmètre d'action latin.

Les thèmes liés à MITIC dans le PER touchent notamment à des compétences à développer dans :

- > la production de matériel internet,
- > l'éducation quant aux contenus (esprit critique et éthique),
- > la recherche d'informations,
- > la communication,
- > sans oublier tout le domaine de la prévention quant à ces zones de pratiquement non-droit, avec toutes les dérives constatées, telles que le harcèlement, l'atteinte à la personnalité ou toute forme de discrimination...

Si le matériel est à disposition de tous les professeurs romands, il n'y a cependant aucune garantie que ces enseignements, ateliers, pratiques, développés au sein du PER soient effectivement

dispensés aux élèves, les enseignants se servant selon leurs compétences, disponibilités de programmes ou intérêt.

A noter aussi le très intéressant accord liant la RTS avec la CIIP depuis 2004, installant une collaboration dynamique pour la formation critique aux médias et aux technologies de l'information et de la communication ; et qui s'inscrit dans les finalités éducatives de l'Ecole publique. Ainsi, le site « www.e-media.ch/ » a été créé pour diffuser du matériel de référence et de travail en classe. Il est le vecteur de communication principal de la « *Semaine des médias à l'école en Suisse romande* ». Plus particulièrement, il s'efforce de favoriser l'utilisation d'émissions produites par la RTS. Les documents et pistes pédagogiques proposés sur le site « www.e-media.ch/ » prennent en compte, dans toute la mesure du possible, les objectifs d'apprentissage mentionnés dans le « *Plan d'études romand* ».

Mais là aussi, quand bien même cette collaboration entre CIIP et RTS existe depuis des années, il n'y a là aussi aucune régularité, cohérence, suivi de son utilisation dans les différentes écoles, cycles et classes des cantons romands.

Ainsi, sur la base des éléments reçus par les spécialistes des domaines des multimédias, institutionnels, les acteurs privés de l'information et de la communication et les créateurs d'opinions, nous avons l'honneur de poser les questions suivantes aux Conseils d'Etat romands :

1. Qu'entend faire le Conseil d'Etat pour que les compétences MITIC soient réellement adoptées par les élèves de notre canton ?
2. Quelles sont les intentions du Conseil d'Etat pour intégrer dans les grilles horaires les compétences diverses liées aux MITIC ?
3. Et comment le Conseil d'Etat entend-il intégrer les formations nécessaires pour appréhender la transversalité et la complexité des MITIC dans le cursus de formation des enseignants ?
4. Quelle suite entend donner le Conseil d'Etat à l'accord signé entre la CIIP et la RTS pour en faire un instrument utilisé régulièrement et concrètement par les élèves fribourgeois ?
5. Le nouveau *Lehrplan 21* accorde-t-il aussi une place suffisante à cette problématique ?

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat pour ses prochaines réponses aux questions posées qui sont le fruit des réflexions et interrogations issues du séminaire du 19 mai 2017. Il est à noter que la même intervention sera déposée dans les cinq autres Parlements romands.
